



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 DÉCEMBRE 2009

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 28 décembre 2009, à 16h15.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16h15. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

439/28-12-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière,
Mme Claire Coulombe :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avenant n° 1 au protocole d'entente N° 88-304 relatif au réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation intervenu entre le Gouvernement du Québec (Ministère des Transports) et la Ville de Rivière-Rouge le 2 novembre 2006
3. Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

440/28-12-09

AVENANT N° 1 AU PROTOCOLE D'ENTENTE N° 88-304 RELATIF AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 117 DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION INTERVENU ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (MINISTÈRE DES TRANSPORTS) ET LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE LE 2 NOVEMBRE 2006

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve l'avenant n° 1 au protocole d'entente N° 88-304 portant sur le réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation intervenu entre le Gouvernement du Québec (Ministère des Transports) et la Ville de Rivière-Rouge le 2 novembre 2006, par lequel le Ministère des Transports du Québec élève sa participation financière à un montant maximal de 5 225 000,00 \$ et lui redonne la responsabilité d'assumer la surveillance des travaux à partir du 1^{er} septembre 2009.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 DÉCEMBRE 2009

Que le Conseil approuve la signature dudit avenant par la mairesse pour et au nom de la Ville, lequel protocole est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

Période de questions

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

441/28-12-09

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16h28.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe